

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 20 JANVIER 2026, À 20 h,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Madame Nathalie Troquet-Marsh	Pro-Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1 par visioconférence
Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Madame Angie Duguay	Conseillère # 3
Madame Kathy Ouellet	Conseillère # 4
Madame Delvie Blais	Conseillère # 6

Absent :

Monsieur Romuald Gallant	Maire
--------------------------	-------

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Madame Nathalie Troquet-Marsh, pro-maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h00.

RÉSOLUTION N°001-01-2026
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE *l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :*

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 décembre et de la réunion extraordinaire du 8 décembre 2025;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Délégation des pouvoirs;*
- 7. Salaires des employés et des élus 2026;*
- 8. Programme d'aide à la voirie locale / sous-volet PPA-ES / Transport Québec;*

9. *Programme d'aide à la voirie locale / sous-volet PPA-CE / Transport Québec;*
 10. *OMH budget 2026 / Approbation;*
 11. *Maison Nord-Est / Demande de soutien financier;*
 12. *Démarche collaborative d'évaluation d'impact sur la santé (EIS);*
 13. *Programmation de travaux TECQ 2024-2028 / Version # 2;*
 14. *Dossier touriste / Appui et collaboration;*
 15. *Résolution # 011-01-2025 / Abrogation;*
 16. *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) / Demande d'aide financière;*
 17. *Fonds dédiés au développement économique ou touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon / Demande d'aide financière;*
 18. *Formations obligatoires pour les personnes élues / Attestations;*
 19. *Suivi des affaires courantes;*
 20. *Correspondance;*
 21. *Affaires nouvelles;*
 22. *Période de questions;*
 23. *Clôture de la séance.*
-
-

RÉSOLUTION N°002-01-2026
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE
ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025 :
ADOPTION

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 8 décembre 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les procès-verbaux des séances du conseil du 8 décembre 2025, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°003-01-2026
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés au montant de 145 626.64\$ en date du 31 décembre 2025 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°004-01-2026
DÉLÉGATION DES POUVOIRS

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la greffière-trésorière soit autorisée à payer les factures dites incompressibles de la municipalité d'Aguanish.*

RÉSOLUTION N°005-01-2026
SALAIRES DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS 2026

Après avoir pris connaissance du document des salaires des employés et des élus 2026;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité accepte les salaires des employés et des élus pour 2026 tel que présenté.*

RÉSOLUTION N°006-01-2026
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE / SOUS-VOLET PPA-ES / TRANSPORT QUÉBEC

Attendu que le conseil municipal d'Aguanish a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au pl us tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil municipal d'Aguanish approuve les dépenses d'un montant de 10 100\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**RÉSOLUTION N°007-01-2026
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE / SOUS-VOLET PPA-
CE / TRANSPORT QUÉBEC**

Attendu que le conseil municipal d'Aguanish a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal d'Aguanish approuve les dépenses d'un montant de 10 631\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**RÉSOLUTION N°008-01-2026
OMH BUDGET 2026 / APPROBATION**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** le conseil municipal accepte le budget 2026 de l'OMH tel que présenté dans le document de la Société d'habitation du Québec (SHQ).*

**RÉSOLUTION N°009-01-2026
MAISON NORD-EST / DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

Attendu que la municipalité a reçu une demande de soutien financier pour le projet de démarrage de la Maison Nord-Est;

Attendu que les élus considèrent qu'une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale est essentielle sur notre territoire;

*IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité d'Aguanish s'engage à remettre une contribution monétaire de 500,00\$ ainsi que la gratuité de la salle municipale incluant l'accès aux équipements audiovisuel (valeur de 175.00\$), si la demande d'aide financière pour le projet de la Maison Nord-Est est acceptée auprès de la Société du Plan Nord.

RÉSOLUTION N°010-01-2026
DÉMARCHE COLLABORATIVE D'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

Attendu que la Municipalité d'Aguanish a pour mandat de veiller au bien-être de sa collectivité ;

Attendu que le conseil reconnaît l'importance de la démarche EIS (évaluation d'impact sur la santé) du CISSS de la Côte-Nord pour la population ;

Attendu que le conseil désire tout mettre en œuvre afin d'atteindre des objectifs santé optimaux au bénéfice de l'ensemble de la population ;

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité d'Aguanish signe l'entente de collaboration pour la démarche EIS ;

Que le conseil mandate madame Fanny Lachambre, agente de développement, en tant que responsable des travaux dans le cadre de l'entente de collaboration pour la démarche EIS, avec la participation de madame Nathalie Troquet-Marsh conseillère # 5;

Que le conseil autorise madame Marlène Blais, directrice générale, à signer les documents nécessaires au cours de cette démarche, incluant la demande de financement au montant de 8 048,25 \$ pour le projet d'étude de faisabilité en matière d'aménagement actif sur son territoire.

RÉSOLUTION N°011-01-2026
PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2024-2028 / VERSION #2

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires

de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février annuellement;

Que la municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

RÉSOLUTION N°012-01-2026
DOSSIER TOURISTE / APPUI ET COLLABORATION

Attendu que la Municipalité d'Aguanish reconnaît l'importance du secteur touristique pour la vitalité économique et sociale du milieu ;

Attendu que le conseil reconnaît les besoins découlant du développement touristique des collectivités ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité d'Aguanish appuie la décision de la direction générale d'ajouter l'agent (e) de développement, comme collaborateur (trice) au secteur touristique local et régional ;

Que le conseil autorise l'agent (e) de développement à apporter son support dans les différentes démarches nécessaires à l'avancement du secteur touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon, notamment en participant aux diverses rencontres, en s'impliquant sur les comités de travail, en apportant son soutien à la gestion du bureau d'accueil et dans les différents dossiers issus des collaborations et partenariats de la Municipalité liés au tourisme.

RÉSOLUTION N°013-01-2026
RÉSOLUTION N°011-01-2025 / ABROGATION

Attendu que le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) pour du soutien à la réalisation d'études préalables aux projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques;

Attendu que le conseil municipal souhaite confier ce mandat à l'Organisme des bassins versants Duplessis;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil abroge la résolution #011-01-2025

RÉSOLUTION N°014-01-2026
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRCMHH) / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que la municipalité d'Aguanish souhaite régulariser des problématiques d'écoulement de certains cours d'eau par la restauration de ruisseaux traversant la municipalité d'Aguanish et Ile-Michon;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal mandate l'Organisme des bassins versants Duplessis à déposer une demande d'aide financière dans le PRCMHH pour du soutien à la réalisation d'études préalables aux projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques.

RÉSOLUTION N°015-01-2026
FONDS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OU TOURISTIQUE D'AGUANISH ET D'ÎLE-MICHON / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que la municipalité s'est dotée d'un cadre structuré pour l'attribution des fonds afin d'appuyer au mieux les organismes locaux dans l'organisation de leurs projets et activités;

Attendu que la municipalité a adopté la Politique d'attribution de fonds dédié au développement économique ou touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon le 8 juillet 2024;

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière dans le Fonds dédié au développement économique ou touristique d'Aguanish et Ile-Michon;

Attendu que la demande d'aide financière répond aux critères du comité d'analyse;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité accorde une aide financière de 1560\$ à Les Loisirs d'Aguanish pour soutenir les dépenses liées au Carnaval d'hiver d'Aguanish qui contribue grandement à la vitalité économique et touristique d'Aguanish.

FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES ÉLUES / ATTESTATION

La directrice générale mentionne que les élus suivants ont terminé la première formation obligatoire soit celle du MAMH :

**Romuald Gallant, maire : attestation en date du 21-11-2025*

**Angie Duguay, conseillère #3 : attestation en date du 4-12-2025*

**Delvie Blais, conseillère # 6 : attestation en date du 28-12-2025*

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- Résumé des travaux publics*
 - Candidature de la municipalité / Village Relais – Suivi*
 - Projet de parc solaire / Information*
-

CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

***RÉSOLUTION N°016-01-2026
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION***

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h15.

*Monika Déraps
Greffière-trésorière*

*Nathalie Troquet-Marsh
Pro-Maire*